

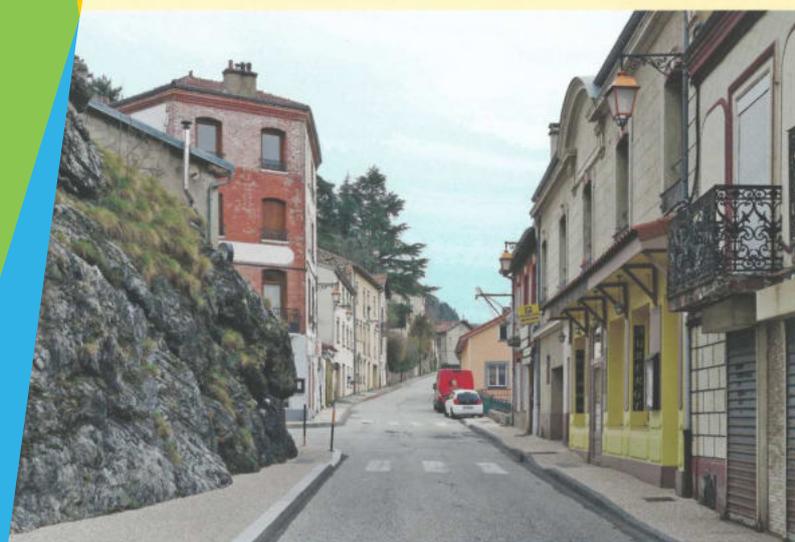


Julien Marceau - Daniel Quesney

OBSERVER LES PAYSAGES DU PILAT

Que retenir de l'année 2022 du Parc du Pilat?

BILAN D'ACTIVITÉS 2022



L'Observatoire photographique des paysages

PHOTOGRAPHES

Sophie Ristelhueber - Daniel Quesney



FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT MIXTE

DONNÉES CHIFFRÉES

Un budget de 2 112 812 € en fonctionnement et de 157 117 € en investissement (chiffres issus du budget primitif).

20 dossiers de demande de subvention déposés pour le Syndicat mixte du Parc.

3 dossiers de demande de subvention portés par d'autres acteurs du territoire émergeant aux dispositifs financiers animés par le Parc.

5 stagiaires accueillis dont 3 dans les équipes d'entretien de la nature.

CONTRÔLE DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

La Chambre régionale des comptes a procédé au contrôle de 7 Parcs de la région, dont le Pilat, et de la politique de la Région en faveur des Parcs. Elle a constaté que les Parcs sont des outils efficaces. Elle a souligné leur manque de moyens structurels. Elle a estimé que les collectivités locales, notamment les EPCL, gagneraient à davantage s'appuyer sur cette expertise de proximité qui n'est pas dans une logique de concurrence mais apporte une réelle valeur ajoutée par rapport à l'action des intercommunalités. Face aux grands enjeux de transitions économique et climatique des territoires ruraux, les Parcs sont, selon elle, des outils souples, efficaces, innovants qui doivent être confortés.

RÉ-INSTALLATION DU COMITÉ SYNDICAL

Emmanuel Mandon, du fait de son élection à la fonction de député de la 3^{ème} circonscription de la Loire, a été contraint de démissionner de son poste de Président du Parc du Pilat. Un nouveau Président a donc été élu par le Comité syndical le 21 septembre 2022 : Charles Zilliox.

Le 12 octobre 2022, le Bureau a élu 7 vice-présidents : Luc Thomas en charge des finances, de l'énergie, du climat et de la mobilité ; Virginie Bonnet-Ferrand pour l'économie de proximité ; Valérie Peysselon pour l'agriculture et la forêt ; Jean-Philippe Porcherot pour l'éducation, la sensibilisation et les actions culturelles ; Christine Robin pour l'eau et la biodiversité ; Bernard Champanhet, pour la coopération avec les Villes-Portes et Martine Mazoyer pour le tourisme, les loisirs et l'appropriation de la charte.

CHARTRE 2025 AXE 4

UN PARC, ACTEUR DU TERRITOIRE RÉGIONAL ET AU-DELÀ

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Tisser des relations solidaires au sein du territoire avec les métropoles voisines et les territoires périphériques.

Stimuler l'innovation et l'approche prospective par des collaborations ou coopérations.

DESTINATION 2041

POINT D'ÉTAPE SUR LA RÉVISION DE LA CHARTRE

Courant 2022, les travaux de révision de la charte ont permis de réunir 331 personnes différentes pour conduire l'évaluation de la mise en œuvre de la charte actuelle et identifier 7 défis à relever dans le cadre de la future Charte 2026-2041. L'écriture de la nouvelle charte a débuté par l'organisation de 6 ateliers auxquels 144 personnes différentes ont participé. Enfin, l'évaluation de l'évolution de la biodiversité a été confiée à une chercheuse du CNRS montrant un état de la biodiversité du Pilat qui reste fragile. L'équipe technique du Syndicat mixte a consacré 3 968 heures à la révision de la charte, soit l'équivalent de 2,5 temps pleins.

BE CREATIVE

Le programme de recherche Be Creative porté par l'INRAE (Institut National de la Recherche Agronomique et Environnementale) s'appuie sur 10 territoires en France, dont le Parc du Pilat, pour étudier et accompagner la réduction des produits phytosanitaires en agriculture. Deux stages, encadrés par l'ISARA (Institut Supérieur d'Agriculture Rhône-Alpes), ont permis d'identifier et analyser les défis de cette évolution et les leviers potentiels en arboriculture et viticulture sur le Pilat Rhodanien. Une restitution auprès des acteurs du territoire a été organisée le 23 novembre pour partager les résultats du diagnostic et discuter des initiatives à co-construire pour accompagner la réduction des produits phytosanitaires déjà engagée.



DEW SYSTEM : UN PROCÉDÉ INNOVANT DE PRODUCTION D'EAU

En 2014, le Parc acquiert le prototype d'un module DEW SYSTEM développé par la Société J.Deguitre, basée à Chavanay.

Cette technologie permet de concentrer l'eau contenue dans l'air ambiant pour une production de 1m³ par jour dans les conditions optimales (température supérieure à 15°C et 25 % d'humidité).

L'installation de la machine à la Maison du Parc a permis au fabricant d'avoir un dispositif de démonstration et de test pour en améliorer le procédé.

Les conditions climatiques idéales de production n'étant toutefois pas (encore) réunies à Pélussin pour une production en continu, la machine a été rétrocédée à l'entreprise, en 2022, pour être installée au Cameroun.

Dans le contexte de raréfaction de la ressource en eau et d'évolution climatique, cette technologie sera, sans doute, une des solutions auxquelles le Parc aura participé.

DOTATION BIODIVERSITÉ

Grâce à une action de lobbying de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, la loi de Finances de 2022 a permis l'octroi d'une dotation biodiversité aux communes classées en Parc naturel régional sous certaines conditions : un nombre d'habitants inférieur à 10 000, une densité qualifiée par l'INSEE de peu dense à très peu dense et avec un potentiel financier inférieur à la moyenne des communes de la même strate géographique. Cette Dotation Biodiversité, englobée dans la Dotation Globale de Fonctionnement a été versée automatiquement sans que la commune bénéficiaire n'ait besoin de la solliciter. En 2022, 29 communes du Pilat ont été concernées pour une somme totale de 64 286 €. Une occasion pour elles de lancer quelques actions en faveur de la biodiversité.

Ce bilan d'activités n'est pas une liste exhaustive des actions réalisées au cours de l'année 2022 par le Syndicat mixte du Parc. Il est destiné à illustrer, à l'aide de quelques actions phares, les axes autour desquels s'organise l'action du Syndicat mixte du Parc en déclinaison de la charte Objectif 2025.

DÉCOUVRIR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX D'Auvergne-Rhône-Alpes (APARA°)

Le groupe éducation au territoire de l'Association des Parcs d'Auvergne Rhône-Alpes (APARA) a accueilli Mathilde Orhac en stage de fin d'études. Elle avait pour mission de recenser les outils pédagogiques de chaque Parc afin de mieux connaître les ressources éducatives de chacun. Elle en a fait une base de données presque exhaustive ainsi qu'un livret des outils les plus aboutis, dans lequel, notre caravane de la biodiversité tient une belle part. Mathilde a aussi créé « Parc enjeu », un outil pédagogique tout terrain pour présenter les Parcs naturels régionaux d'Auvergne Rhône-Alpes, leurs missions et leurs acteurs. Vous pourrez découvrir cet outil lors de manifestations sur le stand du Parc.

FIN DE LA COOPÉRATION « UN ÉCLAIRAGE RAISONNÉ POUR DES PARCS ÉTOILÉS »

Ce programme européen Leader a réuni 3 Parcs : le Massif des Bauges, le Pilat et la Chartreuse. Démarré en décembre 2019, il s'est achevé dans le Pilat fin 2022 autour d'un forum soulignant les enjeux de ciel étoilé, pollution lumineuse et sobriété énergétique. Des actions plus nombreuses ont été mises en œuvre grâce à la synergie des chargées de mission Énergie de chacun des 3 Parcs : organisation de formations à destination des élus, édition d'un guide de préconisations pour un éclairage raisonné, formation à destination des accompagnateurs en montagne et des animateurs, création d'une mallette pédagogique et d'expositions.

Dans chaque Parc, des événements grand public ont été organisés ainsi que des travaux de rénovation de l'éclairage public ou de mise en place de l'extinction nocturne ont été réalisés. Dans le Pilat, cette dynamique a permis de passer de 56 % à 84 % de communes qui pratiquent l'extinction en milieu de nuit. Il faut cependant poursuivre nos efforts !

Coopération ciel étoilé à Maclas

Restitution du projet « Be Creative »



UNE GESTION MAÎTRISÉE DES ESPACES ET DES RESSOURCES

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Conforter un réservoir de biodiversité riche et connecté.

Recréer un lien favorable entre urbanisme et paysage.

Garantir une utilisation raisonnée des ressources locales.

20

dépôts sauvages, épaves de voitures, affichages publicitaires, balisages sauvages, signalés par les éco-gardes du Parc en 2022.

13

projets en faveur de la Trame Verte et Bleue soutenus, portés par 12 maîtres d'ouvrages différents, soit 231 000 € de subventions pour un total de 571 000 € de dépenses.

1

programme « petite ville de demain » porté par la commune de Pélussin, suivi par le Parc

2

plans de paysage suivis avec participation au Comité de pilotage et comité technique en tant que personne publique associée :

- SCoT Sud-Loire
- Saint-Etienne-Métropole volet paysage du PLUI

ÉVALUATION DE L'ÉVOLUTION DE LA BIODIVERSITÉ

L'observatoire de la biodiversité du Parc du Pilat vise à mieux connaître la nature du Pilat et son évolution. Des suivis réguliers de certaines espèces (ou groupes d'espèces) servent d'indicateurs qui permettent d'estimer, par extrapolation, la santé des écosystèmes.

Après 20 ans de suivi, une analyse de ces indicateurs a permis d'obtenir un premier bilan de l'évolution de la biodiversité dans le Parc du Pilat. Cet état des lieux met globalement en évidence une relative stabilité de la diversité des espèces, mais une baisse inquiétante des populations pour l'ensemble des données étudiées, déclin qui pourrait entraîner à terme la disparition des espèces les plus fragiles.

La synthèse de l'évolution de la biodiversité est consultable sur le site internet du Parc du Pilat : onglet « Destination 2041 », rubrique « où en sommes-nous ? » → « Documents en cours d'écriture ».

FAMILLES À BIODIVERSITÉ POSITIVE

Le Parc du Pilat a expérimenté en 2022 le « Défi familles à biodiversité positive », en partenariat avec la Fédération des Parcs naturels régionaux et l'Office Français pour la Biodiversité (OFB). Ce défi a permis d'accompagner six familles (12 adultes et 9 enfants) de la vallée du Gier, qui souhaitent réduire leur empreinte biodiversité dans leur quotidien. Des ateliers ont ainsi été proposés pour comprendre comment nos façons de s'alimenter, d'habiter ou de s'éclairer peuvent avoir des impacts sur la nature environnante et définir ensemble des solutions pour limiter ces impacts. Des défis en faveur de la biodiversité, choisis par les familles, ont ponctué ces ateliers. L'expérimentation de ce « Défi familles à biodiversité positive » est reconduite en 2023 avec de nouveaux participants.



SIGNATURE D'OBLIGATION RÉELLE ENVIRONNEMENTALE

À l'été 2022, un deuxième contrat d'Obligation Réelle Environnementale (ORE) a été signé entre le Parc et un propriétaire privé. Le contrat concerne une parcelle de 8,5 ha à Burdignes, appartenant à l'Académie Autonome d'Aïkido Kobayashi Hirokazu. L'ORE, dispositif foncier volontaire de protection de l'environnement, s'incarne dans un contrat fixant des objectifs de gestion. Sur cette parcelle, les actions visent à conserver les particularités naturelles et patrimoniales du site, à augmenter le potentiel d'accueil de biodiversité et à assurer un maximum de résilience au peuplement forestier face au dérèglement climatique. Ce contrat a été signé officiellement à Bourg-Argental le 1^{er} août 2022. Une visite commentée de la parcelle a eu lieu en septembre réunissant 25 personnes.

30 ANNÉES D'EXPÉRIMENTATION ET D'OBSERVATION PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES

L'Observatoire photographique des Paysages du Pilat, piloté par le Parc, constitue le plus ancien itinéraire photographique français (1992). Les reconstructions photographiques expriment les changements observables, évolutions pressenties ou des absences d'évolution, tout aussi significatives de l'effet sur les espaces des usages et des pratiques. En 2022, un ouvrage a été conçu pour décrypter des phénomènes paysagers contemporains à travers la définition de nouveaux points d'observation et la reconduction d'images (cartes postales anciennes, clichés d'archives). Il s'agit de saisir les relations entre les apparences spatiales du territoire et des phénomènes sociaux que le paysage et la photographie ont la capacité ensemble de révéler. Tiré à 900 exemplaires, l'ouvrage a été édité dans la collection Patrimoine et Richesses du Pilat.

L'Observatoire photographique des paysages du Pilat est consultable sur le site internet du Parc : <https://paysages.parc-naturel-pilat.fr/>

Il suffit parfois de peu pour qu'un élément du paysage occupe le devant de la scène et, à lui seul, donne sa qualité à un espace. Tellement présents qu'un arbre ou deux peuvent à eux seuls faire exister un lieu. La balme boisée disparaît derrière des volumes bâtis. Peut-être était-ce déjà le cas au III^e siècle de notre ère alors que de somptueuses villas romaines étaient ici édifiées ? La petite Pompéi était aussi, sans doute, composée de vides et de pleins, d'espaces et de perspectives.[...] le paysage dépend de la qualité des mises en scène autant que du sujet qui peut lui donner tout son sens.

Communes de Saint-Romain-en-Gal / Sainte-Colombe



Signature Obligation Réelle Environnementale

LA GESTION DES FORÊTS DANS UN CONTEXTE DE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Deux demi-journées d'information ont été organisées en septembre 2022 auprès des propriétaires forestiers des sites Natura 2000 du Pilat. En parcourant une hêtraie (forêt composée uniquement de hêtres), type de forêt plutôt rare dans le Pilat, les participants ont pu échanger sur la gestion des forêts dans un contexte de dérèglement climatique. Le CNPF (Centre National de la Propriété Forestière) et le Parc ont co-animé ces temps. Ils ont apporté aux participants des éléments de contexte, de connaissances et des préconisations de gestion à ce sujet. Ceux-ci ont été synthétisés dans un document à diffuser largement auprès des propriétaires forestiers du Pilat.

La synthèse de l'évolution de la biodiversité est consultable sur le site internet du Parc du Pilat : onglet « Destination 2041 », rubrique « Où en sommes-nous ? » → « Documents en cours d'écriture »

6

collectivités accompagnées pour la révision ou la modification de leur document de planification :

- ScoT Sud-Loire
- Trèves, Tupin-et-Semons, Loire-sur-Rhône et Véranne
- Saint-Etienne Métropole pour l'élaboration de son PLU intercommunal (Farnay, La-Vallée-en-Gier, Châteauneuf, Saint-Chamond, Saint-Étienne, Saint-Paul-en-Jarez, Doizieux, Pavezin, La-Terrasse-sur-Dorlay)

2

projets d'urbanisme opérationnel à destination d'habitat ou d'activité (Bessey, Trèves)



DES MODES DE VIE PLUS SOBRES ET PLUS SOLIDAIRES

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

S'assurer d'un habitat durable.

Prendre des initiatives pour une mobilité durable.

Promouvoir des usages de loisirs doux.

Valoriser les patrimoines et renforcer les échanges culturels.

2^{ÈME} ÉDITION DU CONCOURS D'ARCHITECTURE

Le concours d'architecture est destiné à mettre en avant les réalisations exemplaires pouvant inspirer de futurs projets.

Pour la 2^{ème} édition, le thème de « la rénovation du bâti ancien » a été retenu.

Huit candidatures, réparties sur le Pilat, ont été soumises au jury.

Le projet lauréat est la reconstruction et surélévation d'une ancienne ferme en pierres à Vérin. Odile et Maurice Teyssier, propriétaires, ont confié le projet de rénovation aux agences Koha Architecture (Nantes), Mesure architecture (Pélussin) et au thermicien Caeli conseil (Chuyer). Entre tradition et modernité, le projet a permis d'améliorer les performances énergétiques de la maison mais aussi d'apporter un confort d'usage (extension et surélévation).

Toutes les candidatures sont disponibles sur le site internet du Parc du Pilat : onglet « Nos actions », rubrique « Architecture - Urbanisme - Paysage » → « Concours d'Architecture : l'Eco-habitat du Pilat » .

ENFIN UNE ÉQUIPE D'ENTRETIEN DE LA NATURE AU COMPLET

Depuis 1994, le Parc du Pilat est doté d'équipes d'entretien de la nature.

Ces dernières années ont été entachées par les changements de dispositif des contrats aidés de l'État, la crise du Covid et les difficultés de recrutement. Mais depuis cet automne, l'équipe type, composée de 4 personnes et d'un chef d'équipe est à nouveau complète.

Elle intervient sur les itinéraires de randonnée, soit les 1 500 km de sentiers balisés par le Parc du Pilat et les 800 km des sentiers en boucles des communes (à leur demande). Elle assure l'entretien par :

- des travaux d'élagage, débroussaillage, remontage de murs en pierres sèches, amélioration de l'écoulement de l'eau dans les chemins...
- la pose de panneaux de départ, signalétique directionnelle des sentiers
- le nettoyage de sites, de points de vue...
- la résorption de décharges sauvages, ramassage de déchets sur les principaux parkings et sites
- l'entretien du jardin de la Maison du Parc.

114

personnes conseillées pour leur construction, en présentiel, lors de rendez-vous sur place, à la Maison du Parc ou dans une des 4 permanences mensuelles/ 273 personnes conseillées à distance par téléphone ou par mail

840

avis donnés sur des demandes d'autorisation de construction neuve ou de rénovation.

2

voitures du pool du Syndicat Mixte du Parc en libre-service avec 460 réservations sur l'année, 21 utilisateurs réguliers et 21 296 km réalisés en 2022 (dont 30 % par les services du Parc)



LA BASE DE DONNÉES « PATRIMOINE » REMISE AU PROPRE

Les patrimoines du Pilat, hors naturels et paysagers, ont désormais leur cartographie interactive.

Dès 2010, l'inventaire participatif des patrimoines avait fait l'objet d'un site internet devenu obsolète. Aujourd'hui un nouvel outil de gestion relié à un site internet permet de qualifier et géolocaliser les patrimoines pilatois. Cet outil a deux entrées :

- Une version grand public, accessible à tous, montrant les patrimoines dont les informations collectées sont diffusables.
- Une version professionnelle rassemblant l'entièreté des patrimoines référencés, qui pourra à terme être mobilisée lors de révision des PLU.

FESTIVAL DU CINÉMA SOLIDAIRE

Du 5 au 25 novembre 2022, le collectif Ciné-solidaire Pilat et le Parc ont placé la 10ème édition du festival sous le thème central de la solidarité.

1 bal d'ouverture, 6 cinés-rencontres et un « atelier philo » pour les enfants ont permis de décliner cette thématique sous des angles variés.

396 participants et une dizaine d'intervenants ont été mobilisés pour mettre en lumière une grande variété d'actions de solidarité : Collectif pour une sécurité sociale de l'alimentation, Incroyables comestibles de Givors, Pilat handi nature, Pilatois solidaires.



Spectacle Champ libre
à La Terrasse-sur-Dorlay

CHAMP LIBRE

En clôture des Rendez-vous de mon Parc dans les communes de Chavanay, La Terrasse-sur-Dorlay et Echallas, les rendez-vous culturels «Champ Libre» ont réuni 410 participants du Pilat et des villes-portes.

Des balades autour du patrimoine naturel et culturel, des dégustations-échanges avec des producteurs et des spectacles étaient à l'honneur au cours de 3 journées riches en découvertes.

La programmation artistique préparée avec Quelques p'Arts... (Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public), le Festival des 7 collines et l'association Vivre Ensemble de Roisey ont permis d'offrir des spectacles de qualité qui ont séduit petits et grands.



8

vélos à assistance électrique en prêt subventionné dans le Pilat à Doizieux, Maclas, Marthes et Saint-Sauveur-en-Rue. 34 personnes ont bénéficié de ce service pour un temps moyen de location de 3 semaines.

5

groupes de citoyens constitués pour partager un véhicule qui représentent 12 personnes sur les communes de Condrieu, Saint-Sauveur-en-Rue et La Terrasse-sur-Dorlay.

42

manifestations de pleine nature sur lesquelles le Parc a donné un avis.

44

prêts du matériel de sonorisation et d'affichage par le Parc.

410

personnes ont assisté aux spectacles « Champ libre » en clôture des 3 quinzenes des Rendez-vous de mon Parc.

64 147

passages de piétons au crêt de la Perdrix avec des pics de fréquentation en juillet et août, le samedi et le dimanche. Un pic à 935 personnes le 1er janvier 2022.

29 447

passages de piétons au crêt de la Chèvre avec des pics de fréquentation en août, le samedi et le dimanche. Un pic à 610 personnes le 17 avril 2022.

DES MODES DE PRODUCTION DURABLE EN LIEN AVEC LA CONSOMMATION LOCALE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Maintenir une activité agricole de qualité et accroître son autonomie.

Renforcer l'exploitation et la production forestière dans le respect de l'environnement.

Poursuivre le développement de l'écotourisme.

Accompagner la création de biens et de services ancrés territorialement.

Viser la sobriété et l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables.

LANCEMENT DES TRAVAUX DE L'OBSERVATOIRE DE LA FORÊT

Le Parc a profité du survol Lidar du territoire et de la mise à disposition gratuite des données ainsi acquises dans le cadre du Plan France Relance pour lancer la mise en place d'un Observatoire Territorial de la Forêt.

Au total, ce sont 300 placettes qui seront inventoriées en 2022 et 2023 par l'Office National des Forêts (ONF) et le Centre Régional de la Propriété Forestière (CNPFF), prestataires de l'action, afin de construire une modélisation du territoire.

Avec cet observatoire, il sera possible d'avoir des informations précises sur les volumes de bois sur pied, la biodiversité forestière, les évolutions de l'état de santé et les vitesses de croissance des différentes essences dans le temps ou encore des informations sur le risque incendie.

Livraison de l'outil prévue pour le printemps 2024.

SYLV'ACCTES, RENOUVELLEMENT DU PROJET SYLVICOLE TERRITORIAL (PST)

Suite à concertation avec les acteurs forestiers locaux, le Parc a renouvelé son engagement auprès de Sylv'ACCTES. Trois itinéraires sylvicoles ont été définis, ils ouvrent le droit au financement de travaux forestiers pour les propriétaires publics comme privés sur le territoire du Parc. L'objectif est de maximiser la résilience des massifs forestiers perturbés par les évolutions climatiques, et ainsi continuer de produire du bois de qualité tout en préservant les services socio-environnementaux sur le long terme.

Depuis 2016, ce sont ainsi 206 ha de forêts qui ont bénéficié de ce soutien financier, pour un total de 60 000 €.

24 850 €

de dons collectés lors de 4 campagnes de financements participatifs pour des projets de développement

72

personnes touchées par les formations au financement participatif organisées avec les EPCI

6

porteurs de projet accompagnés pour leur campagne de financement

Formation plantation de haies



PLANTATION DE HAIES

Comme chaque année, depuis maintenant 5 ans, le Parc du Pilat a accompagné, en 2022, 11 projets de plantation de haies avec des éleveurs, producteurs de fruits et viticulteurs. L'appui technique pour définir la localisation et la composition des haies pertinentes par rapport aux objectifs des agriculteurs a été réalisé en début d'année, tout comme la recherche de moyens financiers pour acheter le matériel nécessaire. La commande des plants a été réalisée avant l'été, de façon groupée, auprès de deux pépinières proposant des plants labellisés « végétaux locaux ». La réalisation des chantiers par les agriculteurs concernés s'est quant à elle déroulée à partir de fin novembre. Ce sont ainsi 4,4 km de nouvelles haies qui seront suivis pour jouer les rôles attendus de protection du vent, d'ombrage, d'habitats pour les auxiliaires de culture, de limitation de l'érosion des sols ou encore de corridors pour la faune sauvage.

ASSISES DU TOURISME

Le 28 janvier 2021, le Parc du Pilat et l'Office de tourisme du Pilat ont organisé les premières assises du tourisme du Pilat. Cette rencontre, qui a dû se tenir en visioconférence, a réuni 52 acteurs représentant à la fois les élus, les professionnels locaux et les partenaires. Cette journée de travail visant à renouveler la stratégie touristique du Pilat au regard des enjeux des transitions climatiques et écologiques a abouti à l'identification de 10 défis prioritaires.

Ces sujets ont été approfondis au travers d'ateliers, au cours du printemps, qui ont permis d'identifier plus de 100 actions pouvant être engagées sur le massif et ainsi renouveler l'offre touristique locale.

TACCT « TRAJECTOIRE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE »

Pour faire suite au diagnostic de vulnérabilité au changement climatique mené en 2021, le Parc, avec le soutien de l'ADEME, a expérimenté la méthodologie TACCT2 permettant d'élaborer une stratégie d'adaptation pour le Pilat. Des ateliers croisés avec le Plan de Paysage des Transitions, différents experts, institutions, élus, collectifs et associations autour des 4 thèmes ressortis comme prioritaires : l'agriculture, la forêt, le Bien Vivre ensemble et l'eau identifiés en tant qu'éléments transversaux d'adaptation. Une soixantaine de participants en présentiel ou en visio ont validé le diagnostic et les enjeux, posé les finalités adaptatives et identifié plus de 135 actions potentielles pour une meilleure résilience du territoire. Il reste à les calibrer dans l'espace et le temps pour ancrer une culture de l'adaptation dans le Pilat.

Diagnostic et diaporama présentés en webinaire accessibles sur le site du Parc du Pilat : onglet « Nos actions », rubrique « Energie climat » → « S'adapter au changement climatique »

Renouvellement des topoguides de randonnée



20

projets suivis dans le domaine forêt-bois.

31

personnes accueillies sur le Marteloscope de Pélussin, en 3 séances.

207

opérateurs touristiques adhérents à l'Office du tourisme du Pilat.

114 km

de sentiers de randonnée entretenus par les équipes techniques du Parc soit 558 journées de travail et 206 jours de travail sur la pose de signalétique, les Relais Information Service (RIS), l'entretien du jardin de la Maison du Parc, la gestion de sites et la formation des équipes.

3

plaquettes de sentiers communaux réalisées : Marthes, Echalas et Burdignes. Édition du topo guide GR 7 la traversée du massif central par les Parcs.

228

itinéraires de randonnées pédestre, cyclo, VTT, Trail et équestre mises en ligne sur Pilat-rando.

18

projets d'énergies renouvelables, portés par des professionnels, soutenus via le Fonds Chaleur Territorial (création de 150 tonnes d'équivalent CO² d'énergies renouvelables soit l'équivalent de 128 allers-retours Paris/New York en avion)

- 5 projets de géothermie,
- 7 chaufferies bois,
- 4 projets de solaire thermique,
- 2 dossiers de réseaux de chaleur

5

formations réalisées et 44 agriculteurs présents sur l'adaptation du chargement aux ressources fourragères disponibles, l'estimation des incidences socio-économiques des choix d'alimentation des troupeaux, les rôles et l'entretien des haies bocagères, l'observation des sols.

34

fermes engagées pour des Paiements pour Services Environnementaux sur les prairies et le bocage du Haut-Pilat (soit 216 585 € versés en 2022)

9

nouveaux projets d'aménagements de parcelles dans le cadre du Plan Pastoral Territorial du Pilat et 8 projets terminés

11

chantiers de plantation de haies accompagnés (soit 4,4 km).

UNE MOBILISATION DE TOUS POUR CHANGER D'ÈRE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Développer une culture commune du territoire par la connaissance.

Rendre chacun acteur du projet de territoire.

60

classes du Pilat et des villes-portes inscrites au programme d'éducation au territoire, soit près de 1 350 élèves.

14

chantiers participatifs réalisés sur 12 communes et plus de 200 Scouts accueillis dans le Pilat.

12

newsletter élus et grand public.

TROIS AIRES TERRESTRES ÉDUCATIVES LABELLISÉES

Les aires terrestres éducatives permettent à des élèves de choisir un petit bout de zone humide, de forêt, de prairie, afin d'en assurer une gestion participative sur plusieurs années, et qui se transmet d'élèves en élèves... Ce dispositif de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) a pour but de sensibiliser le jeune public à la connaissance de son territoire mais aussi à la préservation de l'environnement tout en éprouvant de nouveaux modes de gouvernance.

Après un choix entre plusieurs sites, les écoles d'Échalas, de Farnay et de Saint-Romain-les Atheux ont trouvé leur site préféré. Accompagnés par leurs enseignants et un partenaire éducatif du Parc, les élèves ont pu étudier leur parcelle tant sur les aspects administratifs, géographiques que naturalistes. L'accompagnement du Parc a permis aux 3 écoles d'obtenir leur label Aire terrestre éducative. Bravo aux élèves et à leurs enseignants.

Champ Libre : visite de ferme lors des Rendez-vous de mon Parc à Échalas

PARTENARIAT AVEC LE MUSÉE D'ART ET D'INDUSTRIE DE SAINT-ETIENNE

Dans le cadre de la démarche de captation des savoir-faire rares industriels, le Parc du Pilat a signé une convention avec le Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Etienne.

Le Musée met à disposition les matériels anciens et fait intervenir ses experts pour les opérations de captation vidéo et le transfert sur le logiciel K-Process, acquis par le Parc.

L'outil permet aux médiateurs du Musée de se former au fonctionnement du matériel en complément de la formation "sur le tas" des anciens rubaniers. Le Parc assure sa mission de conservation des savoir-faire qui ont marqué le territoire.

En 2022, la captation a porté essentiellement sur le fonctionnement du métier à rubans unis et l'opération de canetage.



CONVERSATION CARBONE

Cette année, un nouveau groupe d'habitants a pu être accompagné, cette fois à Condrieu, en lien avec le Tiers-Lieu qui a participé activement au recrutement des 8 volontaires. Le travail collectif d'information, d'exercices et d'échanges entre les participants, encadré par les deux chargées de mission du Parc agréées pour être facilitatrices « Conversations Carbone France », constitue la base de cet accompagnement au changement, pour aller vers un mode de vie plus sobre en carbone, à son rythme, selon ses capacités et motivations. La moyenne d'une empreinte carbone d'un français est de 10 tonnes de CO₂/an et pour respecter les engagements à 2050 de neutralité, il faudrait être à 2 tonnes ! Un long chemin de compréhension et d'apprentissage est nécessaire !

40 ANS DE L'OPÉRATION PILAT PROPRE

Un week-end de mai, les techniciens et les élus du Parc du Pilat se sont retrouvés pour célébrer ensemble l'anniversaire d'une opération phare du Parc naturel régional du Pilat : Pilat propre !

Cela fait 40 années, en effet, que le Parc anime ce dispositif de sensibilisation à l'environnement. Chaque année, entre 20 à 40 chantiers sont organisés par les communes. Ils peuvent rassembler jusqu'à 3 000 personnes : citoyens, chasseurs, pêcheurs, élèves du primaire et des collèges, ... En 40 années, cette opération a touché une bonne partie des habitants du Pilat !

Depuis l'origine, d'énormes progrès ont été constatés sur les quantités de déchets ramassés lors des chantiers. Pourtant, la sensibilisation reste nécessaire dans les lieux très fréquentés.

PRÉSENCE DU PARC DANS DIFFÉRENTS ÉVÈNEMENTS GRAND PUBLIC

En 2022, le Parc du Pilat était présent sur de nombreux événements du territoire. Un stand, une animation, une conférence, ... les formes ont pu varier, mais l'objectif était toujours le même : appuyer les acteurs du territoire qui agissent au quotidien en faveur du projet porté par le Parc du Pilat : la charte. Les services du Parc ont ainsi parlé :

- agriculture, pastoralisme et plantation de haies à « La fête est dans le pré » ;
- réduction des intrants chimiques à « La fête de la pomme » ;
- familles à biodiversité positive à « Groseille et ciboulette » ;
- biodiversité à « EcoloRive » ;
- alimentation à la « Foire bio » ;
- etc.

Autant d'occasions de rencontrer le grand public et faire œuvre de pédagogie pour sensibiliser à notre action commune en faveur du Pilat de demain.

34

Communes du territoire du Parc du Pilat ont organisé un chantier Pilat propre

1 095

participants aux «Rendez-vous de mon Parc» :

- 247 à Chavanay du 27 mai au 4 juin;
- 410 à La-Terrasse-sur-Dorlay du 1er au 16 juillet,
- 438 à Échalas du 2 au 12 septembre.

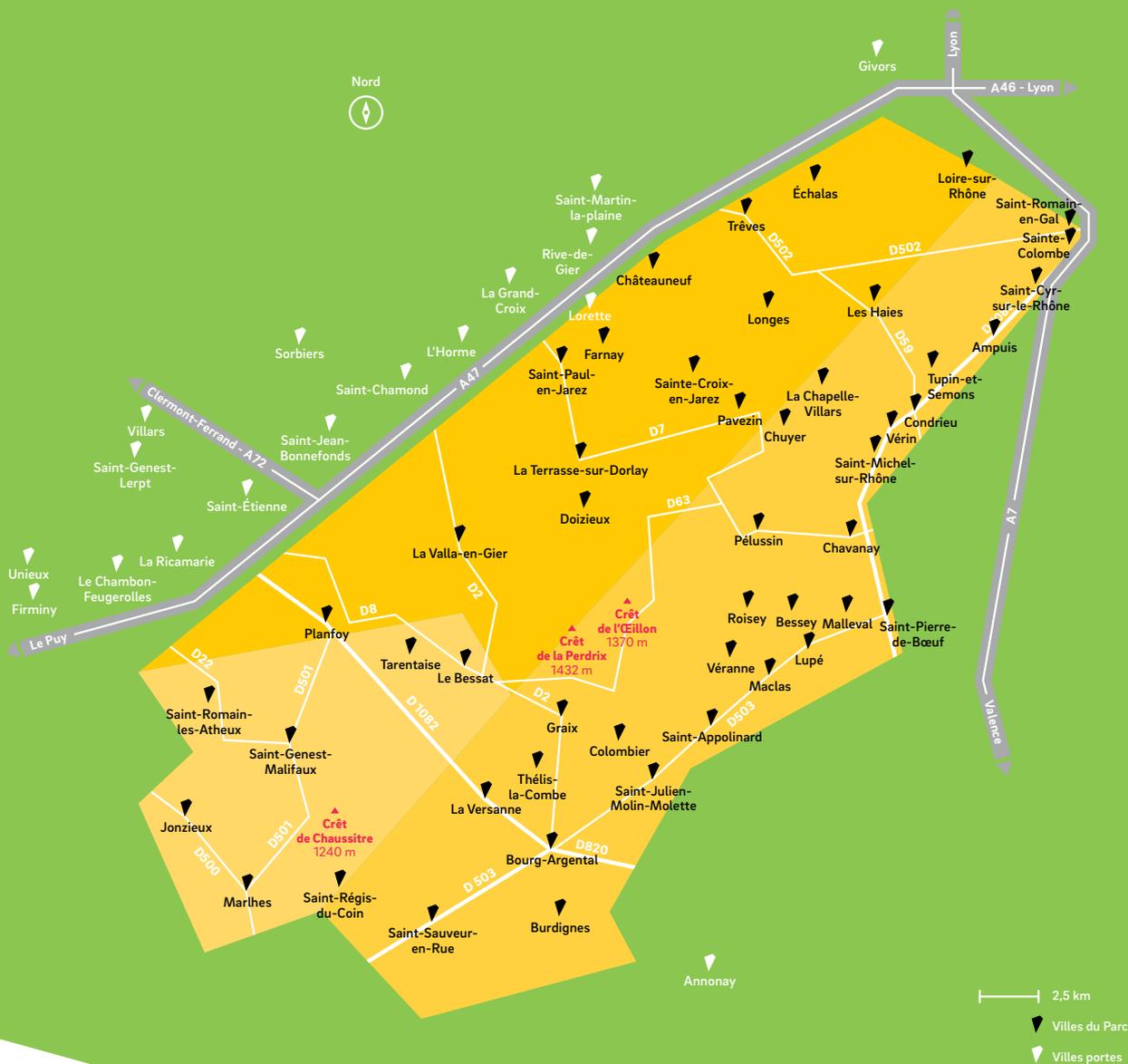
27

prêts d'expositions du Parc



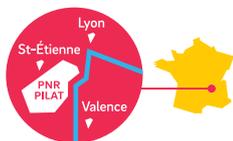
14 mai 2022
Élus et techniciens célèbrent les 40 ans de Pilat propre en prenant gants et sacs poubelles

LE TERRITOIRE DU PARC DU PILAT ET SES VILLES-PORTES



Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benay 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/ParcduPilat



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

Loire
LE DÉPARTEMENT

www.parc-naturel-pilat.fr